

03-12-2019

**MUNICIPALITÉ ST-GABRIEL-LALEMANT
M.R.C. KAMOURASKA**

À une séance ordinaire du conseil de la susdite Corporation municipale tenue à l'endroit ordinaire de ses séances, ce troisième jour du mois de décembre deux mille dix-neuf à 19 h 30, conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec.

Sont présents; M. Gilles Ouellet, M. Evans Gagnon, M. Gilles Pelletier, M. Gilles DesRosiers et Mme France Simard formant quorum du susdit-conseil sous la présidence du maire René Lavoie.

M. Vincent Thibaudeau, directeur général/secrétaire-trésorier assiste le conseil.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le Maire constate le quorum à 19h30 et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

183-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté;

- 1 Ouverture de la réunion
- 2 Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3 Mot du maire
- 4 Approbation, adoption et dispense de lecture des procès-verbaux du mois de novembre 2019
 - 4.1 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance du 5 novembre 2019
 - 4.2 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 novembre 2019
- 5 Suivi des procès-verbaux et autres dossiers
- 6 Acceptation des comptes
- 7 Calendrier des séances du conseil 2020
- 8 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal
- 9 Avis de convocation pour la séance extraordinaire du 17 décembre : adoption du budget 2020
- 10 Avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance ultérieure, du règlement no 01-20 portant sur divers taux de taxes, tarification et compensations pour l'année 2020.
- 11 Indexation des élus
- 12 Indexation de la rémunération du personnel administratif, de l'agente de développement et de l'animateur du local des jeunes
- 13 Soumission paniers suspendus - 2020
- 14 Demande d'appui et demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local
- 15 Nomination d'un représentant Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest et son remplaçant
- 16 Nomination d'un représentant Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest et son remplaçant
- 17 Démission de l'agente de développement
- 18 Dons et commandites
- 19 Correspondance
- 20 Varia
- 21 Rapport des conseillers
- 22 Période de questions du public
- 23 Levée de la séance ordinaire

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Mot du maire

Effectuant un retour au travail, monsieur le maire souligne le travail réalisé par son remplaçant, monsieur Gilles Ouellet, et nomme quelques enjeux actuels de la Municipalité.

4. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal des séances du mois de novembre 2019

4.1 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

184-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 novembre soit approuvé et adopté tel que présenté avec dispense de lecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.2 Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 novembre 2019

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont pris connaissance dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE

185-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 novembre soit approuvé et adopté tel que présenté avec dispense de lecture.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux et autres dossiers

Les rapports du directeur général ont été déposés sur le serveur du conseil sans papier, et suite à l'analyse des rapports lors de la plénière, une période de questions et/ou d'échanges est donc ouverte avec les membres du conseil.

6. Acceptation des comptes

186-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu d'approuver le paiement des dépenses incompressibles et des comptes payés pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2019 totalisant une somme de **34 674,38 \$**, et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire le paiement des comptes à payer dus au 30 novembre 2019 pour un total de **58 257,61 \$**, le tout, tel qu'il apparaît à la liste déposée. L'item 33- Groupe Bouffard (3 139,95 \$) est retiré de la liste, le temps que le directeur général\secrétaire-trésorier s'assure de sa conformité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

N. B. Prendre note que la liste des dépenses mensuelles et incompressibles effectuées ainsi que des comptes à payer est disponible pour consultation, sur demande seulement, au bureau municipal.

7. Calendrier des séances du conseil 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

187-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront, **sauf exceptions**, le premier mardi du mois et débiteront à 19 h 30:

- | | |
|--------------|-----------------------------|
| • 14 janvier | • 7 juillet |
| • 4 février | • 11 août |
| • 3 mars | • 1 ^{er} septembre |
| • 7 avril | • 6 octobre |
| • 5 mai | • 3 novembre |
| • 2 juin | • 1 ^{er} décembre |

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

8. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal

Monsieur Vincent Thibaudeau, directeur général et secrétaire-trésorier, a déposé devant le conseil les déclarations écrites des intérêts pécuniaires de monsieur le maire René Lavoie, de mesdames les conseillères France Simard et Danielle D'Anjou, et de messieurs les conseillers Evans Gagnon, Gilles Pelletier, Gilles DesRosiers et Gilles Ouellet, conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q., c. E-2.2).

188-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu de confirmer que les membres du conseil énumérés ci-haut ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires à la séance du 3 décembre 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

9. Avis de convocation pour la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 : adoption du budget 2020

L'avis de convocation est donné par le secrétaire-trésorier, aux membres du conseil municipal, pour les aviser que la séance extraordinaire pour adopter le budget 2020 aura lieu le mardi 17 décembre 2019, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances du conseil, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Présentation et adoption des prévisions budgétaires 2020
3. Adoption du Programme triennal des investissements 2020-2021-2022
4. Dépôt du projet de règlement no 01-20 portant sur l'adoption des divers taux de taxes, de la tarification et des compensations pour l'année 2020
5. Période de questions du public
6. Levée de la séance extraordinaire

10. Avis de motion à l'effet que lors d'une séance ultérieure, le conseil adoptera le règlement no 01-20 portant sur l'adoption des divers taux de taxes, de la tarification et des compensations pour l'année 2020.

Avis de motion est par la présente donné par Evans Gagnon, conseiller, que lors d'une séance ultérieure, le conseil municipal adoptera le règlement no 01-20 portant sur l'adoption des divers taux de taxes, de la tarification et des compensations pour l'année 2020.

11. Indexation des élus

CONSIDÉRANT QUE l'article 8 du règlement 01-11 stipule que la rémunération de base et la rémunération additionnelle des élus sont indexées au mois de décembre de chaque année;

189-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu de fixer l'indexation de la rémunération de base et de la rémunération additionnelle des élus pour l'exercice financier de l'année 2020 à trois (3) pourcent d'augmentation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. Indexation de la rémunération du personnel administratif, de l'agente de développement et de l'animateur du local des jeunes

190-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu de fixer l'indexation de la rémunération pour l'exercice financier de l'année 2020 du directeur général M. Vincent Thibaudeau, de son adjointe Mme Diane Jean, de l'agente de développement ainsi que l'animateur du local des jeunes M. Kéven Bergeron à 3%.

13. Soumission paniers suspendus - 2020

De trois (3) soumissions demandées, deux (2) ont été reçues :

Soumissionnaire	14 po	Garantie	Livraison	Total avant taxes
Centre Jardin Montminy	32.99 \$	Non	45.00	1 364,60
Les serres Aux jardins de Cécile	28.95 \$	Non	35.00 \$	1 193,00 \$

191-12-19

Il est proposé par la conseillère France Simard et résolu d'accepter la soumission de l'entreprise Les serres Aux jardins de Cécile pour l'achat de 40 paniers suspendus 14 pouces tel que soumis.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

14. Demande d'appui à une demande de création d'un nouveau fonds pour financer la réfection du réseau routier local

192-12-19

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon) ont signé une entente confiant à la MRC la réfection et l'entretien de cette route;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François ainsi que cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transports la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités;
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Gilles Ouellet, il est résolu

QUE la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);

Que la Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- e) La capacité de payer des municipalités;
- f) L'accès difficile aux programmes existants;
- g) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- h) La pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport, avec copie à la député et ministre déléguée au Développement économique régional Marie-Eve Proulx, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

QUE le directeur général, Vincent Thibaudeau, soit autorisé à signer les documents requis à cette fin.

15. Nomination d'un représentant Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska-Ouest et son remplaçant

193-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que Gilles Ouellet soit nommé pour l'année 2020 à titre de représentant de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest, et que Gilles Pelletier agira à titre de remplaçant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16. Nomination d'un représentant Régie des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest et son remplaçant

194-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles pelletier et résolu que monsieur Gilles DesRosiers soit nommé pour l'année 2020 à titre de représentant de Saint-Gabriel-Lalemant au conseil d'administration à la Régie Intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska-Ouest, et que Gilles Ouellet agira à titre de remplaçant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

17. Démission de l'agente de développement

CONSIDÉRANT QUE madame Émilie Martel, agente de développement de la Municipalité, a remis sa démission au directeur général en date du le lundi 12 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE l'agente de développement a effectué son dernier jour de travail le mercredi 27 novembre 2019;

CONSIDÉRANT QUE des affichages du poste à pourvoir ont eu lieu et se poursuivront jusqu'au 12 décembre 2019;

EN CONSÉQUENCE,

195-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu

QUE le conseil municipal prend acte de la démission de madame Émilie Martel à titre d'agente de développement en date du 27 novembre 2019;

QUE le comité de sélection supporté par le directeur général soit ainsi formé :

- Madame France Simard, conseillère
- Madame Danielle D'Anjou, conseillère
- Monsieur Vincent Thibaudeau, directeur général

QUE le conseil recevra la ou les recommandations qui lui seront faites par le comité de sélection;

QUE l'embauche du (de la) remplaçant(e) sera entérinée par le conseil municipal lors d'une séance ultérieure.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18. Dons et commandites

Suite aux demandes de participation financière reçues de la part d'organismes, clubs, etc.

196-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que la Municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 30 \$ au Club de patinage Artistique de La Pocatière, pour leur campagne de financement 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

197-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Pelletier et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un don de 25 \$ à Centraide Bas-Saint-Laurent, pour leur campagne de financement 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

198-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles Ouellet et résolu que la municipalité retienne la demande suivante :

- Un bon d'achat d'une valeur de 200 \$ chez Accommodation Lou-Mark au profit du Club Lions St-Pacôme / Rivière-Ouelle pour les paniers de Noël 2019.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

199-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la municipalité ne retienne pas la demande suivante :

- Armée du Salut, Centre de traitement des dons Charlesbourg, pour l'ensemble de leurs œuvres liées aux activités de Noël.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

19. Correspondance

Les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance des copies de la correspondance déposée sur le serveur du conseil sans papier.

20. Varia

Une mention honorable est dite pour souligner l'implication exceptionnelle de la famille du conseiller Gilles DesRosiers au niveau des loisirs. Prenant à cœur que chaque personne de Saint-Gabriel puisse trouver un milieu de vie vivant et animé, M. DesRosiers et sa famille s'implique depuis plusieurs années à organiser différentes activités. Dernièrement, une soirée dansante à laquelle les membres de sa famille ont vu à l'organisation a connu un franc succès. Merci de votre dévouement et de celui des membres de votre famille M. DesRosiers!

21. Rapport des conseillers

M. Evans Gagnon, M. Gilles Pelletier, M. Gilles DesRosiers, Mme France Simard et M. Gilles Ouellet font état des activités et des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier ou à venir.

22. Période de questions du public

La période de questions a eu lieu, mais n'a nécessité aucune décision de la part du conseil.

23. Levée de la séance ordinaire

200-12-19

Il est proposé par le conseiller Gilles DesRosiers et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

La séance ordinaire est levée à 20 h 16.

Je, René Lavoie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

RENÉ LAVOIE, maire

VINCENT THIBAUDEAU, directeur général /
secrétaire-trésorier